



LES PANIERS DE SERAPHINE – AMAP DE SENLIS
Association Loi 1901

**CONTRAT ENGAGEMENT AMAP POUR
UN PANIER à 10€ / semaine**

LES DISTRIBUTIONS : <i>1^{er}, 8, 15 décembre</i> <i>5, 12, 19, 26 janvier</i> <i>2, 9, 16, 23 février</i> <i>2, 9, 16, 23, 30 mars</i> <i>6 avril</i>	<i>du jeudi 1^{er} décembre 2016</i> <i>au jeudi 6 avril 2017 inclus</i> <i>soit 19 semaines calendaires</i> <i>pour 17 semaines de distribution car</i> <i>2 semaines d'interruption</i> PAS DE DISTRIBUTION : <i>Jeudi 22 décembre</i> <i>Jeudi 29 décembre</i>
--	---

Entre le producteur :

Nicolas FRAMERY 73 rue de Rantigny Vaux 60290 Cambronne les Clermont

et l'adhérent :

Nom :

Prénom :

CP / Ville :

Téléphone :

Courriel :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements du contrat moral

Modalités de règlement :

La somme de 170€ peut être réglée de 1 à 4 mensualités à la signature du contrat par **chèque libellé à l'ordre de Nicolas Framery** 1x 170€ - 2x85€ - (2x60€ + 1x50€) - 4x42.50€

	Montant	Banque	n° de chèque
1			
2			
3			
4			

Fait à SENLIS

Le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur	Signature de la référente : Anne-Marie Wattellier amapannemarie@laposte.net
-------------------------	-------------------------	--